

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le jeudi 13 décembre 2018 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
Mme Francine Laroche, membre

Est absent :

M. Daniel Bourdon, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14795-12-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de décembre 2018 et janvier 2019.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14796-12-18

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
8 NOVEMBRE 2018**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2018 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Mun. St-Aimé-du-Lac-des-Iles	Résolution de principe pour l'installation de cabinet de télécommunication extérieur
PREL	Un réseau de partenaires qui fait la différence pour la réussite éducative
MTQ	Programme d'aide financière à l'entretien de la Route Verte – 1 ^{er} versement de l'aide financière 2018-2019
MCC	Bonifications EDC
Les Arts et la Ville	Lettre d'appui au réseau Les Arts et la Ville concernant la déclaration de principe pour une politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
MTQ	Programme d'aide au développement du transport collectif – Année 2018
MSP	Remerciement – Semaine de la prévention des incendies
Mun. Notre-Dame-du-Laus	Renouvellement entente incendie
Premier ministre du Canada	Accusé réception – Résolution – Déclaration commune du Forum des communautés forestières
Premier ministre du Québec	Accusé réception – Résolution – Déclaration commune du Forum des communautés forestières
Mun. Nominique	Entente de fourniture – Préventionniste
Mun. Nominique	Résolution – Fonds d'appui au rayonnement des régions, projet de développement de la rivière Rouge
Mun. Nominique	Demande pour une étude de sécurité routière – Chemin de l'Aubépine
CMQ	Nouveau mandat de vérification de la CMQ (PL 155)
Moisson Laurentides	Sollicitation monétaire Paiement des amendes
SHQ	Une redistribution budgétaire en continu pour le programme RénoRégion
RIDR	Programme FARR
SHQ	Lettres patentes de l'Office municipal d'habitation des Hautes-Laurentides
MSP	Prolongation de délai – SUMI
Les Arts et la Ville	Lettre d'appui au mouvement de mobilisation de la communauté franco-ontarienne à propos des droits culturels et linguistiques
Éco Entreprises Québec	Financement de la collecte sélective municipale par Éco Entreprises Québec
UMQ	Facturation des coûts de la SQ : l'UMQ poursuit ses représentations
MSP	Lettre analyse du rapport annuel de la MRC d'Antoine-Labelle

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14800-12-18

RAPPORT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LA PETITE CAISSE

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, le rapport des dépenses effectuées par la petite caisse, totalisant 167,97 \$ au 5 décembre 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14801-12-18

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 60 765 \$ au 30 novembre 2018, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, M. Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Le 9 novembre 2018, Lancement de la Guignolée des médias;
- Du 13 au 15 novembre 2018, Assemblée des MRC;
- Le 19 novembre 2018, Comité SCRSI;
- Le 20 novembre 2018, Comité de sélection des projets PADF;
- Le 21 novembre 2018, Comité intermunicipal de la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle;
- Le 22 novembre 2018, Inauguration du Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Antoine-Labelle;
- Le 26 novembre 2018, Présentation budgétaire de la MRC;
- Le 28 novembre 2018, Conseil de la MRC;
- Le 6 décembre 2018, Comité de sécurité publique;
- Le 10 décembre 2018, Comité paritaire MRC-CTAL;
- Le 12 décembre 2018, Comité culturel;
- Le 13 décembre 2018, Conseil d'administration du CLD.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE – NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2018

La directrice générale informe les membres du comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

- **Dossiers régionaux :**
 - Comité de sélection et comité directeur FARR | 16 octobre 2018
 - Rencontre projet FARR-PAHR | 22 octobre 2018
 - Rencontre comité de sélection, comité directeur et table des préfets | 29 octobre 2018
 - Rencontre Stéphane Gauthier – projet employabilité | 8 novembre 2018

- Conférence téléphonique avec les Régies projet FARR Synergie | 20 novembre 2018
- Conférence téléphonique projet employabilité | 22 novembre 2018
- **SGIRN :**
 - Comité de sélection PADF | 20 novembre 2018
- **Cour municipale :**
 - Séance de cour municipale | 16 novembre 2018
 - Rencontre M. Rail - coordination fausses alarmes | 19 novembre 2018
 - Comité de la Cour | 21 novembre 2018
- **Évaluation foncière :**
 - Comité d'évaluation | 19 octobre 2018
 - Conférence téléphonique | dossier litigieux OGZ | 19 octobre 2018
 - Comité analyse procureur | 19 novembre 2018
 - Rencontre ville de Mont-Laurier – évaluation foncière | 2 novembre 2018
- **Ingénierie :**
 - Rencontre démarrage PISRMM | 31 octobre 2018
- **Budget 2019 :**
 - Préparation budgétaire 2019
 - Rencontre présentation budgétaire | 26 novembre 2018
- **Culture :**
 - Discussion MCC bonification de l'enveloppe
 - Comité culturel | 12 décembre 2018
- **Aménagement du territoire :**
 - Rencontre M. Thibault MELCC – dossiers TNO | 24 octobre 2018
 - Commission d'aménagement | 8 novembre 2018
 - Entretien téléphonique – discussions barrage | Direction sécurité des barrages | 27 novembre 2018
 - Rencontre avec M. Bolduc et la ville de Mont-Laurier – projet logements sociaux | 3 décembre 2018
- **Transport adapté et collectif :**
 - CA du TACAL | 29 novembre 2018
- **IHV :**
 - Rencontre CTAL – entente | 17 octobre 2018
 - Rencontre comité de travail IHV – entente | 17 octobre 2018
 - Analyse conformité appel d'offres ADM-19-2018
 - Conseil d'administration | 5 décembre 2018
 - Comité paritaire MRC-CTAL | 10 décembre 2018
 - Préparation et soumission de l'énoncé de travaux à Brancher pour innover et première révision
 - Préparation et soumission de la demande à Investir dans le Canada
- **Ressources humaines :**
 - Entrevues greffière adjointe
 - Accueil nouvelle greffière adjointe | 12 novembre 2018
 - Formation en ligne – accommodement raisonnable | 9 novembre 2018
 - Comité de sélection technicien en génie civil et entrevues | 26 novembre et 6 décembre 2018
 - Comité de gestion | 11 décembre 2018

- Rencontre des certains services - évaluation, administration | 3 décembre et 13 décembre
- **Incendie :**
 - Rencontre avec le secteur de la Rouge – projet de regroupement
 - Comité SCRSI | 19 novembre 2018
 - Rédaction du projet de SCRSI
- **P'tit Train du Nord :**
 - Rencontre Michel Bolduc – projet gare à Parcs Canada | 6 novembre 2018
 - Accompagnement pour le dépôt de la demande à Parcs Canada
 - Conseil d'administration de la Corporation | 5 décembre 2018
- **Diverses rencontres et travaux :**
 - Comité politique de projets structurants | 17 octobre 2018
 - Forum Inno-bois | 18 octobre 2018
 - Conseil MRC | 23 octobre 2018
 - Rencontre STDG | 30 octobre 2018
 - Rencontre de la députée de Labelle | 6 novembre 2018
 - Conseil de la MRC | 28 novembre 2018
 - Comité de sécurité publique | 6 décembre 2018
 - Comité de suivi du PGMR | 10 décembre 2018
 - Comité administratif de la MRCAL | 13 décembre 2018
 - Planification et début des actions dans la stratégie jeunesse
 - Rencontres avec des étudiants – découverte des métiers de la MRC | 22 et 26 novembre 2018

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14802-12-18

RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 2 novembre 2018 au 13 décembre 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14803-12-18

**ABROGATION DE LA RÉSOLUTION MRC-CA-14348-08-17 -
NOMINATION DE LA GREFFIÈRE ADJOINTE À TITRE DE
PERCEPTEUR DES AMENDES**

ATTENDU le départ d'une ressource au sein de la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU la résolution MRC-CC-13087-11-18 quant à la nomination de Mme Nancy Mathieu, greffière adjointe à la cour municipale, à titre de percepteur des amendes;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution MRC-CA-14348-08-17.

ADOPTÉE

**DEMANDE D'APPUI - MAINTIEN DES SERVICES DESTINÉS AUX
FRANCOPHONES DE L'ONTARIO**

ATTENDU la décision du gouvernement de l'Ontario de couper dans les services aux francophones de son territoire, notamment en abolissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en abandonnant le projet d'université francophone;

ATTENDU la décision de l'Assemblée de la francophonie ontarienne de s'opposer aux décisions du gouvernement de l'Ontario;

ATTENDU la volonté des maires et des conseillers réunis au sein de l'Association française des municipalités de l'Ontario de se joindre au mouvement et qui demande au gouvernement de l'Ontario de revenir sur sa décision;

ATTENDU que les leaders franco-ontariens ont jugé insuffisante l'annonce faite par le premier ministre Doug Ford, concernant la nomination d'un adjoint à l'ombudsman et d'un adjoint aux affaires francophones à son bureau;

ATTENDU que le premier ministre Doug Ford a affirmé que les francophones de l'Ontario constituent une des minorités culturelles de la province, reniant ainsi la notion des peuples fondateurs;

ATTENDU la démarche du premier ministre du Québec, M. François Legault, auprès du premier ministre de l'Ontario;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat qu'il a aboli et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario;

Il est de plus résolu que le conseil exprime sa solidarité avec les membres des conseils municipaux francophones de l'Ontario;

Il est de plus résolu que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre leurs démarches pour faire en sorte que le gouvernement de l'Ontario fasse marche arrière;

Il est de plus résolu que le conseil demande aux gouvernements du Canada et du Québec de soutenir concrètement les communautés francophones de l'Ontario;

Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre de l'Ontario, à la ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, au premier ministre du Canada, au premier ministre du Québec, à l'Association française des municipalités de l'Ontario et à la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE

**PRÉPARATION ET CONCLUSION DU PROCHAIN PACTE FISCAL -
FINANCEMENT DES MRC DU QUÉBEC**

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC de Papineau quant à la préparation et conclusion du prochain pacte fiscal;

ATTENDU que le 5 novembre 2014, le premier ministre du Québec, le ministre des Finances et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ont signé, avec les représentants des municipalités, une nouvelle entente sur la gouvernance régionale et un pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015;

ATTENDU que le Pacte fiscal 2015 prévoyait que le gouvernement entreprendrait des discussions avec les partenaires municipaux en vue d'inclure dans un nouveau pacte fiscal pluriannuel les modalités d'un partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles à compter de 2016;

ATTENDU que le gouvernement souhaite renforcer le soutien qu'il accorde aux municipalités pour leur permettre d'assurer, dans une perspective d'autonomie accrue et avec efficacité, des services de qualité aux citoyens et de contribuer au développement économique et social de leur milieu;

ATTENDU que le 29 septembre 2015, le gouvernement du Québec a annoncé officiellement la signature de l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019 incluant, notamment, les redevances sur les ressources naturelles et le Fonds de développement des territoires (FDT);

ATTENDU qu'à ce moment, la MRC d'Antoine-Labelle a, malgré le fait qu'aucune diminution de devait avoir lieu, subi une perte au programme « Redevances sur les ressources naturelles »;

ATTENDU que certains éléments de cette nouvelle formule ont affectés négativement le montant reçu par la MRC d'Antoine-Labelle dont notamment, le fait que cette nouvelle formule prend en considération le Produit Intérieur Brut (PIB) par région administrative au prorata de la population des MRC et qu'elle n'accorde plus d'importance à la superficie des terres publiques;

ATTENDU qu'après discussion avec le gouvernement du Québec, il avait finalement été convenu de mesures de transition afin d'éviter une réduction de revenu des MRC par rapport à 2015;

ATTENDU qu'avant la modification à la formule, soit en 2015, la MRC d'Antoine-Labelle recevait un montant de 357 180 \$ annuellement et que suivant la modification à la formule, elle aurait reçu un montant de 65 000 \$

ATTENDU que cette mesure de transition a été mise en place pour la période de 2016 à 2019;

ATTENDU que selon les orientations privilégiées initialement par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019 en lien avec le programme « Redevances sur les ressources naturelles », la MRC d'Antoine-Labelle craint une réduction de l'aide financière lors de la conclusion du prochain accord de partenariat;

ATTENDU que le programme « Redevances sur les ressources naturelles » de même que le FDT sont indispensables pour soutenir le développement du territoire;

ATTENDU que les sources de financement des MRC sont très limitées et s'appuient principalement sur la contribution des municipalités locales (quote-part) situées sur leur territoire et le Pacte fiscal (aide gouvernementale);

ATTENDU que les MRC agissent stratégiquement à titre de gouvernement de

proximité sur leur territoire dans le cadre, notamment, de l'offre et l'administration de programmes, la gestion de leurs compétences, l'attribution de nouvelles compétences et leur implication à l'échelle régionale, le tout sans recevoir une aide financière à la hauteur des responsabilités confiées;

ATTENDU la fin de l'entente Québec-Municipalités en 2019;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle appuie la MRC de Papineau et demande au gouvernement du Québec, et plus spécifiquement à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, de considérer l'importance des MRC dans le cadre de la préparation et la conclusion du prochain accord de partenariat avec les municipalités, notamment en leur assurant un financement adéquat en concordance avec les responsabilités et les compétences qui leur sont confiées.

Il est de plus résolu qu'une copie de la présente décision soit acheminée à la ministre responsable de la région des Laurentides, Mme Sylvie d'Amours, à la députée de Laurentides, Mme Chantale Jeannotte, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ainsi qu'à l'ensemble des MRC du Québec.

Il est de plus résolu de demander au gouvernement du Québec de s'assurer de poursuivre les actions afin de neutraliser totalement l'effet négatif de la nouvelle formule, des sommes accordées aux MRC quant aux Redevances naturelles pour les années 2019 et suivantes

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14806-12-18

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE NOMINGUE QUANT À UNE DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR UNE ÉTUDE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE LA ROUTE 117 À L'INTERSECTION DU CHEMIN DE L'AUBÉPINE

ATTENDU la demande d'appui reçue le 20 novembre 2018 de la municipalité de Nomingue quant à une demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec pour une étude de sécurité routière de la route 117 à l'intersection du chemin de l'Aubépine, au terme de la résolution 2018.11.265;

ATTENDU que depuis la fermeture, en janvier 2016, du pont situé sur le chemin du Moulin-Girard, sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge, le chemin de l'Aubépine est devenu le chemin de contournement;

ATTENDU que la municipalité de Nomingue a adopté les résolutions 2017.10.299 et 2018.08.195 demandant au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) la réouverture du pont;

ATTENDU qu'une citoyenne de Nomingue a déposé au MTMDET une pétition pour sensibiliser au problème majeur de sécurité à l'intersection du chemin de l'Aubépine et de la Route 117 depuis la fermeture du pont;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de Nomingue et de demander

au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec, une étude de sécurité routière de la Route 117, à l'intersection du chemin de l'Aubépine.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14807-12-18

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC VAUDREUIL-SOULANGES QUANT À LA DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ARTICLE 573.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET SON ÉQUIVALENT DU CODE MUNICIPAL AFIN DE REDONNER AUX MUNICIPALITÉS ET VILLES LE DROIT DE SIGNER DE GRÉ À GRÉ AVEC UN ORGANISME À BUT NON LUCRATIF ŒUVRANT AU TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES

ATTENDU la demande d'appui de la MRC Vaudreuil-Soulanges, au terme de la résolution 18-08-29-09 quant à la demande de modification de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et les villes* et de son équivalent du Code municipal afin de redonner aux municipalités et villes le droit de signer de gré à gré avec un organisme à but non lucratif œuvrant au traitement des matières recyclables;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de suivi du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) du 10 décembre 2018;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC Vaudreuil-Soulanges et de demander à la ministre des Affaires municipales et l'Habitation ainsi qu'à la ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de modifier l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et les villes* et de son équivalent du Code municipal afin de redonner aux municipalités et villes le droit de signer de gré à gré avec un organisme à but non lucratif œuvrant au traitement des matières recyclables.

ADOPTÉE

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE COATICOOK QUANT AUX LIGNES DIRECTRICES DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande de la MRC de Coaticook quant aux lignes directrices du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et décident de suivre la recommandation du comité de suivi de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et ainsi, de ne pas donner suite à la demande.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14808-12-18

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN QUANT À LA DEMANDE DE RÉVISION DE LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC de Beauce-Sartigan, au terme de la résolution 2018-11-187, quant à la demande de révision de la nouvelle politique de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);

ATTENDU que la SAAQ a resserré ses critères de remboursement relatifs aux interventions de désincarcération sur le réseau routier québécois;

ATTENDU que cette situation met en péril ce service offert par les services incendies de certaines municipalités;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de demander à la SAAQ de réviser les modalités de remboursement des interventions de désincarcération réalisées sur le réseau routier québécois afin d'assurer le financement adéquat par ce service offert, la plupart du temps, par les services incendies des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DU-LAC-LONG QUANT À LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long et décident de ne pas donner suite à cette demande.

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI QUANT AUX ACTIONS POUR L'ACHAT LOCAL DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC Brome-Missisquoi, au terme de la résolution 417-1118 et décident de laisser la décision aux soins de chacune des municipalités du territoire.

DEMANDE D'APPUI DE LA COALITION POUR UN NAVIGATION RESPONSABLE ET DURABLE (CNRD) QUANT À SES DÉMARCHES AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU CANADA AFIN DE MIEUX PROTÉGER LES PLANS D'EAU FACE AUX DOMMAGES CAUSÉS PAR UNE NAVIGATION DE PLUS EN PLUS SAUVAGE

Les membres prennent connaissance de la demande d'appui de la Coalition pour une navigation responsable et durable (CNRD) quant aux démarches faites auprès du gouvernement du Canada afin de mieux protéger les plans d'eau face aux dommages causés par une navigation de plus en plus sauvage et ceux-ci décident de ne pas donner suite à la demande.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14809-12-18

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE BEUCE-SARTIGAN QUANT AU FONDS DE MAINTIEN DES SERVICES DE PROXIMITÉ

ATTENDU la demande d'appui reçu de la MRC de Beuce-Sartigan, au terme de la résolution 2018-10-171 quant au Fonds de maintien des services de proximité;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Beauce-Sartigan dans la demande au gouvernement du Québec afin qu'il mette en place ne fonds pour y verser 50M\$ annuellement pour les quatre prochaines années, permettant ainsi le maintien des services de proximité dans les milieux ruraux.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14810-12-18

MODIFICATION AU CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE TOURISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE L'ANCIENNE GARE DE MONT-LAURIER - ADM-18-2018

ATTENDU la résolution MRC-CC-13012-09-18 par laquelle la MRC octroyait un contrat pour des aménagements à l'ancienne gare ferroviaire de Mont-Laurier à Gaétan Lacelle excavation inc.;

ATTENDU que dans le cadre des travaux d'aménagement, des travaux additionnels ont été requis pour permettre la relocalisation de deux bâtiments accessoires, l'aménagement de deux bassins de sédimentation et la construction d'un muret et d'un escalier;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense additionnelle de 15 906,45 \$ incluant les taxes au contrat de Gaétan Lacelle excavation inc. Cette somme étant déjà prévue au projet soumis dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14811-12-18

AJOUT D'UN PROJET JEUNESSE À L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

ATTENDU les sommes disponibles du ministère de la Culture et des Communications (MCC) afin de bonifier l'entente de développement culturel 2018-2020 pour la réaliser de projets culturels en 2019;

ATTENDU qu'à la séance du conseil de la MRC du 28 novembre 2018, suite à une proposition du ministère de la Culture et des Communications (MCC) de bonifier les sommes de l'entente de développement culturel de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) pour l'année 2019, ce dernier a proposé d'ajouter un montant supplémentaire de 25 000 \$ pour la réalisation de différents projets dans ladite entente;

ATTENDU que via la démarche de la stratégie jeunesse de la MRCAL souhaite impliquer les jeunes de 15 à 35 ans et considérer leurs opinions, leurs enjeux, leurs intérêts et leurs besoins dans les divers processus de prise de décision de la MRCAL, afin qu'ils contribuent au développement de leur collectivité, adapter les services de la MRCAL et les façons de faire afin qu'ils correspondent mieux à leurs valeurs et développer en sentiment d'appartenance chez les jeunes, dans le but de les retenir et de les attirer d'avantage dans la région;

ATTENDU la demande du MCC de bonifier un montant supplémentaire de 5 000 \$ via l'entente de développement culturel pour la réalisation du projet initiative émergente en culture favorisant l'engagement des jeunes de la

MRCAL comme acteurs en culture;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet et la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, la convention d'aide financière, le cas échéant.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14812-12-18

**DEMANDE D'APPUI DES MUNICIPALITÉS DE LA LIÈVRE SUD
QUANT À L'ACCÈS AUX SENTIERS DE MOTONEIGE**

ATTENDU la demande d'appui reçue des municipalités de La Lièvre sud quant à l'accès aux sentiers de motoneige;

ATTENDU l'importance de l'impact économique de l'activité motoneige sur les municipalités de la MRC, lequel représente un vecteur incontournable de développement;

ATTENDU que l'objectif 2,1 du deuxième enjeu de la planification stratégique pour l'essor de l'économie réalisé par le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle vise à augmenter la qualité des accès physiques au territoire;

ATTENDU que l'atteinte de cet objectif dépend directement de la mise en œuvre d'un réseau de sentiers des véhicules hors route;

ATTENDU que les conditions exigées par les clubs afin d'assurer le surfacage des comportent un niveau de risque de responsabilité civile important pour les municipalités;

ATTENDU que le rétablissement du concept de sentiers en boucle entre les municipalités de la Lièvre SUD favoriserait de façon importante le retour de la popularité de l'activité et permettrait une meilleure expérience aux utilisateurs;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'appuyer les municipalités de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, Kiamika, Lac-du-Cerf, Notre-Dame-de-Pontmain et Notre-Dame-du-Laus dans leur démarche visant le rétablissement du concept de sentier en boucle sur leur territoire.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie civile, est présente. Depuis le comité administratif d'octobre dernier, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

Services aux municipalités

- Visites terrain et échancier technique de planification des travaux de voirie locale
 - 16 octobre : Sainte-Anne-du-Lac
 - 24 octobre : Nominique
 - 29 octobre : Ferme-Neuve
 - 5 novembre : La Macaza

- 20 novembre : Rivière-Rouge
- 23 octobre : Adhésion Lac-des-Écorces et Notre-Dame-du-Laus
- 1^{er} au 14 novembre : Rédaction de l'appel d'offres service professionnel avant-projet égout Nominique
- 16 novembre : Rencontre planification des projets Notre-Dame-du-Laus
- 28 novembre : Adoption de la programmation 2019 finale

Parc linéaire :

- Remplacement de ponceaux et réfection de chaussée à Lac-Saguay (ING-02-2018)
 - 23 octobre : octroi de contrat
 - 26 octobre : réunion de démarrage
 - 5 au 14 novembre : surveillance des travaux
- Remplacement du tablier du pont du parc industriel, Mont-Laurier (ING-04-2018):
 - 23 octobre : octroi de contrat
 - 19 au 23 novembre : suivi travaux
- Remplacement de ponceaux et réfection de chaussée parc industriel, Mont-Laurier (ING-03-2018):
 - 8 novembre : octroi de contrat
 - Travaux reportés en 2019
- 27 novembre : rencontre de travail planification 2019-2020 travaux parc linéaire

PISRMM:

- 31 octobre : réunion de démarrage avec la firme Stantec
- 15 novembre : transmission au MTMDET du plan de travail révisé pour approbation

Cours d'eau:

- 29 novembre : rencontre de travail préparatoire
- 4 décembre : rencontre MAPAQ concernant les ajustements suite à la modification de la *Loi sur la qualité de l'environnement* de juin 2018

Ressources humaines

- 26 novembre : comité de sélection : technicien en génie civil
- 6 décembre : entrevues : technicien en génie civil
- 10 décembre : adoption par le conseil de la MRC de l'embauche du technicien en génie civil

Formation/présentation:

- 27 novembre : métier ingénieur civil, Congrès l'Aventure des métiers EPSJ
- 5 décembre : formation relations médias

Comités/rencontres autres:

- 30 octobre : STDG
- 6 novembre: Rencontre no.1 planification stratégique des communications
- 10 décembre : visite du service d'ingénierie et cours d'eau de la MRC d'Argenteuil
- 11 décembre : comité de gestion MRCAL
- 12 décembre: Rencontre n° 2 planification stratégique des communications

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur adjoint du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à la mise à jour des rôles et revisite, les demandes de révision déposées à l'encontre des rôles 2017-2018 et 2019 et les variations des médianes annuelles. Il présente également le tableau de l'évolution des délais de production.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14813-12-18

NOMINATION DE L'ÉVALUATEUR AGRÉÉ À TITRE DE SIGNATAIRE POUR LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU le départ à la retraite de M. Yvon Allen, directeur du service de l'évaluation foncière de la MRC d'Antoine-Labelle et évaluateur agréé;

ATTENDU l'embauche du directeur adjoint du service de l'évaluation foncière, M. Alexandre Lozeau, au terme de la résolution MRC-CC-13107-11-18;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Gilbert Pilote et résolu à l'unanimité de nommer M. Alexandre Lozeau, évaluateur agréé à titre de signataire pour la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau et Mme Emmanuelle Marcil, respectivement directeur et directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire, sont présents. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Ateliers PACES (15 oct.)
- Planification stratégique Ville Mont-Laurier (16 oct.)
- Forum Ino-Bois SBL (18 oct.)
- Webinaire Participation publique (18 oct.)
- MELCC – gestion des eaux usées campings (24 oct.)
- Comité synergie CLD (25 oct.)
- Comité aviseur VHR (26 oct.)
- Planification stratégique des communications
- Comité de suivi PDZA (31 oct.)
- Webinaire Règlementation municipale à l'ère d'AirBNB (1^{er} nov.)
- Rencontre avec CCU VML – planification stratégique (7 nov.)
- Table GIRT Nord/Sud (6 déc.)
- AARQ rencontre de zone (7 déc.)

Service aux municipalités / citoyens

- CA SDRK (16 oct., 20 nov.)
- Formation gestion des eaux pluviales (17 oct.)

- CA PRPB (25 oct., 22 nov.)
- Rencontre outils discrétionnaires SALI (25 oct.)
- Rencontre STDG (30 oct.)
- Projet Baie du Doré – PRPB
- MELCC – Barrage Saguay (27 nov.)
- Projet Maison Lyse Beauchamp Parc linéaire VML (3 déc.)
- PGMR (10 déc.)
- Comité de gestion MRC (11 déc.)

Gestion (ententes et conventions)

- Urbanisme : suivi des modifications règlementaires en cours (Notre-Dame-du-Laus, Lac-Saguay, Sainte-Anne-du-Lac)
- Renouvellement des ententes intermunicipales (rédaction)
- Embauche nouveau technicien
- Accueil EPSJ
- Rencontre de suivi cours d'eau Ferme-Neuve (27 nov.)
- Formation relations médias (5 déc.)
- Rencontre MAPAQ - gestion cours d'eau (4 déc.)

Aménagement du territoire

- SAR : 17^e et 18^e modification
- TIAM : rencontre Rivière-Rouge (13 nov.), rencontre St-Aimé-du-Lac-des-Îles (21 nov.), écriture règlementaire et réflexions quant au déroulement des consultations publiques
- SADR 3 : chapitre 8 (environnement), 9 (agriculture) et 10 (territoire public) en lecture
- TNO : poursuite du projet bornes d'évacuation d'urgence en milieu isolé (nouveaux panneaux en impression), rencontre pour diffusion de l'information (22 oct.), implantation de la base de données à GOLOC
- FARR (acéricole) : analyse ponctuelle des blocs en cours
- PDZA : rencontre pour soutien projet Coop Biograin (5 nov.), comité de réflexions pour programme Priorités bioalimentaires (5, 8 et 23 nov.), visite nouvelle ressource Écoute agricole (3 déc.), planification 2019 et réflexions quant à une stratégie de travail sur les cours d'eau (rencontre UPA local à venir)

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14814-12-18

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 113-8

ATTENDU que la ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 113-8 modifiant son règlement numéro 113 relatif aux usages conditionnels;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 113-8 de la ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14815-12-18

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE : RÈGLEMENT #290-2018

ATTENDU que la municipalité de Chute-Saint-Philippe a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle, pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 290-2018 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 290-2018 de la municipalité de Chute-Saint-Philippe, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14816-12-18

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES : RÈGLEMENT # 226-2018

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 226-2018 modifiant son règlement numéro 40-2004 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 226-2018 de la municipalité de Lac-des-Écorces, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14817-12-18

PARC RÉGIONAL DE LA MONTAGNE DU DIABLE : DEMANDE AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES PARCS RÉGIONAUX

ATTENDU le dépôt de la demande présentée par le Parc régional de la Montagne du Diable, datée du 18 octobre 2018, quant à l'obtention d'une somme de 1 100 \$ provenant du Fonds de mise en valeur des parcs régionaux de la MRC d'Antoine-Labelle visant le développement de la phase II principalement concentré au pôle du Windigo;

ATTENDU que ces investissements totaliseront plus de 3M\$ d'ici décembre 2020;

ATTENDU l'adoption de la Politique de gestion des fonds de mise en valeur des parcs régionaux de la MRC d'Antoine-Labelle le 27 août 2013 (MRC-CC-11039-08-13);

ATTENDU que l'objectif premier du Fonds de mise en valeur est de soutenir le développement des parcs régionaux reconnus par la MRC;

ATTENDU l'analyse et la recommandation favorable du service de l'aménagement du territoire;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser la somme de 1 100 \$ au Parc régional de la Montagne du Diable pour le développement de la phase II principalement concentré au pôle du Windigo.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14818-12-18

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Ferme-Neuve contenue dans sa résolution 2018-11-296, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications du règlement numéro 141 relatif aux usages conditionnels, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14819-12-18

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU que conformément aux dispositions de l'entente intermunicipale pour la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique, le comité administratif se réserve le droit de refuser une commande suivant l'étude de cette dernière. En l'occurrence, le service de l'aménagement du territoire a souligné faire face à certains défis pour répondre à ce mandat dans l'espace de temps qu'il lui serait octroyé, et ce, suivant l'absence de la ressource spécialisée en cartographie.

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter partiellement la demande de la ville de Rivière-Rouge contenue dans sa résolution 353/06-11-18, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour l'acquisition d'une banque d'heures visant la production d'un avis préliminaire dans le cadre d'une modification des règlements d'urbanisme. Toutefois, les travaux relatifs à la cartographie sont exclus de cette banque d'heure. Si la ville souhaite faire réaliser ceux-ci par la MRC, une évaluation du travail requis et du temps à y allouer devra être réalisé. La MRC pourra alors se prononcer sur les délais nécessaires à ces travaux et sur la possibilité qu'ils soient réalisés, et ce, compte tenu des ressources disponibles actuellement à cet effet à la MRC.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14820-12-18

TPI - AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN PROJET AU PROGRAMME PRIORITÉS BIOALIMENTAIRES DU MAPAQ ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU le dépôt d'un projet de développement d'une banque de terres à vocation acéricoles pour le déploiement d'une filière spécialisée dans la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre du programme Priorités bioalimentaires

(volet 2) du MAPAQ;

ATTENDU que le territoire concerné par ledit projet est le territoire public intramunicipal de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU qu'il s'agit d'un projet visant à valider sur le terrain le potentiel acéricole réel de 15 secteurs par la réalisation d'un inventaire acéricole, d'un diagnostic sylvicole sur chacun de ces emplacements et d'établir les stratégies d'aménagement de la forêt à des fins de production acéricole sur ces secteurs des territoires publics intramunicipaux (TPI) de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du projet Développement d'une banque de terres à vocation acéricole pour le déploiement d'une filière spécialisée dans la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre de l'appel de projets Priorités bioalimentaires (volet 2) du MAPAQ.

Il est de plus résolu d'autoriser Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ladite demande de projet.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités dudit service ont porté sur :

- Tenue de la 30^e TGIRT Sud, le 16 octobre 2018 à la Gare Auberge Restaurant Bar de Labelle;
- Atelier sur la connectivité, le 5 novembre à Sainte-Adèle;
- Formation sur la conduite de réunion; le 13 novembre 2018 au bureau du MFFP de Mont-Tremblant;
- Analyse des projets PADF 2018-2019, semaine du 12 novembre 2018;
- Rencontre des trois comités de priorisation, semaine du 19 novembre 2018;
- Formation relation avec les médias; le 5 décembre 2018 à la MRC d'Antoine Labelle;
- Préparation et tenue d'une rencontre conjointe TGIRT Sud et Nord, le 6 décembre 2018 à l'Auberge de la Vieille Gare de Nominique;
- Préparation et tenu de la 1^{ere} rencontre du comité de travail sur la stratégie de production de bois, le 6 décembre 2018 en PM à l'Auberge de la Vieille Gare de Nominique;
- Participation à l'harmonisation des usages des chantiers de récolte – En continu;
- Liens et échanges avec les intervenants :
 - Rencontre de la directrice générale de Signature Bois Laurentides, Mme Justine Quenneville–Ethier, le 24 octobre 2018;
 - Collaboration avec les coordonnateurs des TGIRT de Lanaudière et de l'Outaouais pour l'élaboration du Projet Suprarégional – Aménagement forestier en contexte de forêt feuillue et mixte habité : Identification des préoccupations liées à l'acceptation sociale et développement de la

démarche participative.

- Planification et travaux sur les TPI
Tel que stipulé dans la convention de gestion territoriale, dépôt du rapport d'activité technique et financier (RATF) complet et conforme de l'année d'opération 2017-2018; le 2 novembre 2018;
- Préparation et appel d'offres sur invitation pour les travaux du chantier Érablière Allard, dans la municipalité du Lac-des-Écorces;
- Rencontre du directeur du Parc régional du Poisson Blanc pour planifier le chantier Poisson blanc- bloc 068; 1^{er} novembre 2018 à Notre-Dame-du-Laus;
- Préparation de la directive de martelage et de l'appel d'offres du chantier Poisson blanc- bloc 068 à Notre-Dame-du-Laus.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14821-12-18

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION MRC-CA-14737-09-18 QUANT À LA NOMINATION AU SEIN DE LA TGIRT

ATTENDU que suite à des vérifications auprès de la MRC des Pays-d'en-Haut, M. André Boisvert agit toujours à titre de représentant de celle-ci à la TGIRT Sud, tel que décrit dans leur résolution CM 54-02-18;

ATTENDU la résolution MRC-CA-14609-04-18 nommant M. André Boisvert au sein de la TGIRT Sud comme représentant de la MRC des Pays-d'en-Haut;

ATTENDU que Madame Gisèle Dicaire ainsi que Monsieur François Ghali sont représentants de la MRC des Pays-d'en-Haut sur le comité de suivi de l'entente intermunicipale;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-14737-09-18 afin que le représentant de la TGIRT Sud pour la MRC des Pays-d'en-Haut soit M. André Boisvert conformément à la résolution MRC-CA-14609-04-18 et non Mme Gisèle Dicaire et Monsieur François Ghali.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14822-12-18

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - NOVEMBRE 2018

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 7975 à 7996 totalisant 22 683, \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 novembre 2018. ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14823-12-18

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le programme des dépenses en immobilisation pour les années 2019, 2020 et 2021 pour les Territoires non organisés totalisant 72 250 \$, et ce, conformément à l'article 953.1 du Code municipal.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14824-12-18

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 1 890 \$ au 30 novembre 2018, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14825-12-18

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉNEIGEMENT DE L'ACCÈS RELIANT MANAWAN À LA RÉGION DE MONT-LAURIER (CHEMIN MEKOOS-MAZANA-PAQUIN)

ATTENDU la demande du Conseil des Atikamekw de Manawan sollicitant une aide financière de 10 000 \$ pour assurer le déneigement de l'accès reliant Manawan à la région de Mont-Laurier (chemin Mekoos-Mazana-Paquin), située en Territoire non organisé (TNO) pour l'année 2019 reçue le 26 novembre 2018;

ATTENDU que le chemin Mekoos-Mazana-Paquin fait partie des treize (13) chemins prioritaires identifiés à la Politique de la MRC d'Antoine-Labelle relative à l'utilisation de fonds de ses TNO, pour la réalisation de travaux sur des ponts et chemins;

ATTENDU que ce chemin constitue un lien d'importance permettant à la communauté Atikamekw d'accéder au territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et à la région de Mont-Laurier, dans le but d'y effectuer certains achats et de participer à plusieurs tables de concertation régionales;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle reconnaît l'importance d'un tel lien tant du point de vue économique que social;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de participer financièrement à la hauteur de 10 000 \$ à l'entretien du chemin Mekoos-Mazana-Paquin.

Il est de plus résolu qu'un premier versement de 5 000 \$ soit immédiatement versé au Conseil des Atikamekw de Manawan et que le second versement de 5 000 \$ soit versé sur présentation des pièces justificatives et sur présentation d'un rapport détaillé démontrant, entre autres, les dates où le déneigement a été réalisé par ledit Conseil.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14826-12-18

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ESSOR DU PARC RÉGIONAL DU RÉSERVOIR KIAMIKA

ATTENDU la demande de contribution financière pour l'essor du Parc régional du réservoir Kiamika reçu le 4 décembre 2018;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser un montant de 5 000 \$ au Parc régional du réservoir Kiamika.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14827-12-18

**PROLONGATION D'EMBAUCHE DE LA TECHNICIENNE EN
COMPTABILITÉ, CLASSE III**

ATTENDU la résolution MRC-CA-14747-09-18 concernant l'embauche de la
technicienne en comptabilité, classe III;

ATTENDU les besoins aux services financiers;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et
résolu à l'unanimité de confirmer la prolongation d'embauche de la
technicienne en comptabilité, classe III, soit Mme Renée Dumoulin, pour une
période de 26 semaines, soit du 24 décembre 2018 au 21 juin 2019, et ce,
conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en
vigueur.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14828-12-18

EMBAUCHE D'UNE CONCIERGE

ATTENDU que le concours 18-AD-10 n'a pas donné suite;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu
à l'unanimité d'embaucher Mme Yenisey Iznaga Rodriguez, afin de combler un
poste permanent de concierge classe I, à temps complet, à compter du
3 décembre 2018, à raison de 35 heures par semaine, et ce, en conformité avec
les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC
d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h.

Gilbert Pilote, préfet

Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière